



## Rapport sur le rendement environnemental 2014

Depuis 1997, l'Administration poursuit le travail entrepris jusque-là par Transports Canada avant de lui confier l'exploitation de l'aéroport en vertu d'un accord de cession de bail. L'Administration a publié le premier rapport sur son rendement environnemental en 2007, suivi de rapports en 2008, 2010, 2011, 2012 et 2013. Ces rapports ont alors fait état de son rendement en regard des objectifs qu'elle s'était fixés et des réalisations ou améliorations requises pour minimiser l'incidence de ses activités sur l'environnement, tout en gardant à l'esprit que sa première priorité demeure la sécurité. Le rendement environnemental de l'Administration s'inscrit étroitement dans la politique sur l'Engagement de responsabilité sociale de l'Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, laquelle est disponible sur demande.

Voici un aperçu des résultats de 2014.

### QUALITÉ DES EAUX PLUVIALES

#### *Dégivrage des aéronefs (utilisation d'éthylène glycol)*

##### **Objectif 2014**

Aucun dépassement de la ligne directrice

##### **Rendement**

Onze dépassements de la Ligne directrice sur le glycol (100 mg/l) ont eu lieu en 2014. La cause a été identifiée comme étant une brèche dans la zone de décharge à neige contaminée par du glycol. Cette brèche a été rectifiée.



##### **Objectif 2015**

Aucun dépassement

##### **Méthode**

Poursuivre les contrôles et rectifier tout problème identifié

#### *Avitaillement, entretien de l'équipement, préparation des aéronefs (déversements)*

##### **Objectif 2014**

Moins de 0,5 déversement par 1 000 mouvements d'aéronefs et aucune incidence de déversement hors de la propriété

##### **Rendement**

En 2014, 0,74 déversement a été enregistré par 1 000 mouvements d'aéronefs (en regard de 0,72 en 2013, 0,77 en 2012 et de 0,88 en 2011). Il n'y a eu aucune incidence de déversement hors de la propriété et toute incidence de déversement sur la propriété a été signalée et corrigée. Tous les déversements sont survenus sur une surface dure et ont été nettoyés avant de pénétrer dans le sol, dans l'eau de surface et sous terrain. Un déversement d'un locataire qui a pénétré dans le sol a été nettoyé dans la mesure du possible.



##### **Objectif 2015**

Assurer aucune incidence de déversement hors de la propriété  
Remédier à tout déversement qui survient sur les lieux

##### **Méthode**

Entretien de l'équipement et sensibilisation des employés

*Construction et démolition de bâtiments*

**Objectif 2014**

Aucune incidence environnementale significative

**Rendement**

En 2014, la piste 14-32 a été rénovée sans incidence environnementale.



**Objectif 2015**

Aucune incidence environnementale significative

**Méthode**

Réaliser les évaluations environnementales le plus tôt possible et mettre en œuvre les mesures d'atténuation

**QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES**

*Anciens réservoirs de stockage des combustibles, utilisation de produits de dégivrage*

**Objectif 2014**

Suivre le programme de surveillance des eaux souterraines de l'Administration

**Rendement**

Le programme de contrôle des eaux souterraines a été suivi à quelques exceptions. Les puits de surveillance détruits ont été remplacés et échantillonnés. Aucun problème important n'a été trouvé.



**Objectif 2015**

Poursuivre avec le programme de contrôle des eaux souterraines

**Méthode**

Actualiser le programme de surveillance des eaux souterraines s'il y a lieu. Poursuivre la mise en œuvre du programme de contrôle des eaux souterraines

**GESTION DU BRUIT DES AÉRONEFS**

*Atterrissages, décollages et survols*

**Objectif 2014**

Réduire les plaintes à 0,45 plainte par 1 000 mouvements d'aéronefs<sup>1</sup>

**Rendement**

En 2014, 0,62 plainte a été enregistrée par 1 000 mouvements d'aéronefs (en regard de 0,61 en 2013, 0,47 en 2012 et de 0,5 en 2011). Aucune violation des procédures d'atténuation du bruit n'a été enregistrée depuis 2005.



**Objectif 2015**

Poursuivre le suivi des plaintes sur le bruit et identifier les problèmes récurrents  
Travailler avec NAV CANADA à minimiser l'impact du bruit sur nos voisins

**Méthode**

Répondre aux demandes d'information en temps opportun, travailler avec la Ville d'Ottawa pour s'assurer que les principes de la zone d'influence d'exploitation de l'Aéroport d'Ottawa (ZIEAO) sont respectés et œuvrer de concert avec NAV CANADA à minimiser le bruit dans les quartiers résidentiels

## GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES

### Déchets provenant des bâtiments et de l'entretien de l'équipement

#### Objectif 2014

Poursuivre le recyclage de la totalité des matières dangereuses

#### Rendement

En 2014, la totalité des matières dangereuses ont été recyclées, y compris : 4 barils de batteries, 4 barils de batteries au plomb-acide, 18 754 pieds de tubes fluorescents; 1 065 lampes aux halogénures métalliques; 48 ampoules halogènes; 60 kg de ballasts de lampes usagés, 778 lampes fluorescentes compactes; 16 barils et 21 chaudières de peinture ainsi que 1 974 litres de glycol usé.



#### Objectif 2015

Continuer à recycler la totalité des matières dangereuses

#### Méthode

S'assurer que les matières dangereuses recyclables sont recyclées et surveiller les efforts de recyclage

## ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

### Les projets auxquels pourrait s'appliquer la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE 2012)

#### Objectif 2014

Continuer à évaluer les projets selon la Loi canadienne sur l'évaluation environnementales (2012)

#### Rendement

Tous les projets auxquels pouvaient s'appliquer la LCEE ont été évalués. Les travaux effectués à l'intérieur tels que des rénovations ou mises à neuf ont été évalués à l'interne dans le cadre de réunions hebdomadaires du Comité technique de l'aéroport et des projets aéroportuaires.



#### Objectif 2015

Évaluer tous les projets conformément à la LCEE 2012

#### Méthode

Assurer un contrôle des projets par l'entremise du comité technique de l'aéroport et du processus d'obtention de permis de modification d'installation et réussir les évaluations environnementales requises

## RÉDUCTION/RECYCLAGE DES DÉCHETS

*Déchets générés par les aéronefs, les restaurants, l'entretien des installations, des aires publiques et les bureaux*

### Objectif 2014

Porter le taux de réorientation de l'ensemble des déchets à 35 %, exclusion faite des matières dangereuses

### Rendement

En 2013, le taux de réorientation enregistré a été de 30 % (par rapport à 18 % en 2006). En excluant les déchets internationaux, le taux de réorientation des déchets aurait été de 33 %. Aucune vérification de déchets a été complétée en 2014. On ne s'attend pas à ce que les données de recyclage aient changé au cours de la dernière année.



### Objectif 2015

Améliorer le taux de réorientation des déchets, exclusion faite des matières dangereuses.

### Méthode

Travailler avec les lignes aériennes, les concessionnaires et le public afin de les sensibiliser au recyclage et créer des programmes de réduction des déchets.  
Travailler avec les lignes aériennes et les organismes de réglementation afin d'être autorisé à réorienter les déchets recyclables provenant de vols internationaux  
Réaliser un plan de gestion des déchets

## QUALITÉ DE L'AIR

*Émissions des véhicules, des aéronefs et des bâtiments*

### Objectif 2014

Aucune augmentation des émissions de gaz à effet de serre découlant des activités de l'Administration

### Rendement

En 2014, les émissions de gaz à effet de serre relevant du contrôle de l'Administration de l'aéroport ont été estimées à 10 603 tonnes (en regard de 10 520 t en 2013, de 10 251 t en 2012 et de 10 106 t en 2011). Il convient de souligner que les émissions aéroportuaires associées au gaz à effet de serre correspondent à la grosseur de l'édifice et varient grandement en fonction des conditions météorologiques.



### Objectif 2015

Ramener les émissions au niveau de 2010 ou à 9 456 tonnes

### Méthode

Continuer de surveiller la qualité de l'air et mettre en œuvre les mesures de réduction des gaz à effet de serre possibles

## INITIATIVES ÉCOLOGIQUES

*Approvisionnements*

### Objectif 2014

Privilégier l'utilisation de produits écologiques

### Rendement

En 2006, l'Administration a remplacé autant qu'elle a pu ses produits de nettoyage et d'entretien par des produits écologiques. Cette pratique se poursuit depuis. Nous sommes toujours à la recherche d'alternatives vertes.



### Objectif 2015

Continuer à privilégier les produits écologiques

### Méthode

Continuer à promouvoir les achats écologiques

## SENSIBILISATION

### Formation

#### Objectif 2014

Mener à bien la formation de sensibilisation

#### Rendement

La formation a été complétée à certains égards en fonction des besoins spécifiques. La matrice de sensibilisation et de formation a été élaborée et respectée.



#### Objectif 2015

Poursuivre la formation relative aux procédures normales d'exploitation (PNE)

#### Méthode

Suivre la matrice

## EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE<sup>2</sup>

### Consommation d'eau

#### Objectif 2014

Réduire la consommation d'eau autant que possible

#### Rendement

La quantité d'eau consommée d'une année à l'autre varie en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2014, la consommation a été de 22,2 m<sup>3</sup> par 1 000 passagers (en regard de 18,0 m<sup>3</sup> en 2013, 17,36 m<sup>3</sup> en 2012 et de 19,51 m<sup>3</sup> en 2011).



#### Objectif 2015

Réduire la consommation d'eau autant que possible

#### Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité des systèmes mécaniques du bâtiment

### Consommation d'électricité

#### Objectif 2014

Réduire la consommation d'électricité autant que possible

#### Rendement

La consommation d'électricité varie d'une année à l'autre en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2014, la consommation d'électricité a été de 5,73 kWh/passager (par rapport à 5,76 kWh en 2013, 5,84 kWh en 2012 et 5,96 kWh en 2011).



#### Objectif 2015

Réduire la consommation d'électricité autant que possible

#### Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

### Consommation de gaz naturel

#### Objectif 2014

Réduire la consommation de gaz naturel autant que possible

#### Rendement

La consommation de gaz naturel varie d'une année à l'autre en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2014, la consommation de gaz naturel a été de 17,8 m<sup>3</sup> par m<sup>2</sup> de superficie (par rapport à 14,7 m<sup>3</sup> en 2013, 13,8 m<sup>3</sup> en 2012 et 14,0 m<sup>3</sup> en 2011).

Note: En 2014, il a fait très froid pour 45 jours.

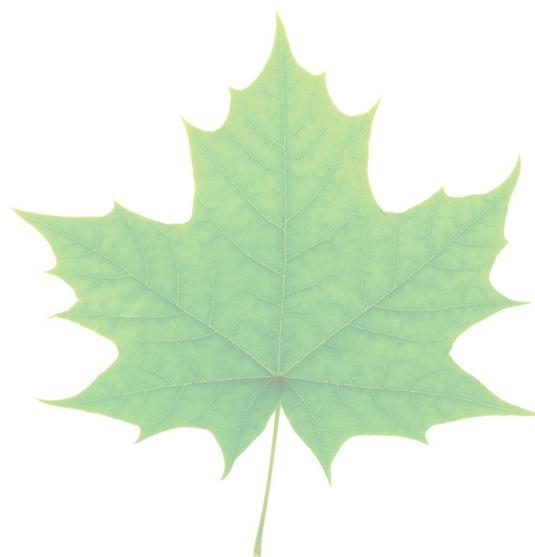
#### Objectif 2015

Réduire la consommation de gaz naturel autant que possible

#### Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

L'Administration poursuivra ses efforts en vue d'atteindre les buts et objectifs qu'elle s'est fixés. Certains de ces buts et objectifs sont difficiles à atteindre en raison des nombreux facteurs imprévus et variables qui échappent à son contrôle. L'Administration se concentrera en particulier sur la réduction des déchets et des émissions de gaz à effet de serre.



1 L'AAIMCO a peu de contrôle sur le nombre de plaintes qui lui sont adressées.

2 Pour les résultats antérieurs à 2010, veuillez communiquer avec l'AAIMCO.